TRAVAUX
QUAI DE LA MARNE

Quoi ?
Installation d'un rideau de bulles dans le bassin de la Villette

Où ?
Face au 2 quai de la Marne

Quand ?
Du 25 mars au 29 mars 2024

Comment ?
- Installation d'un compresseur dans le local du pont de Crimée.
- Passage de câbles sur le quai bas du pont de Crimée entre le local et le fond du canal.
- Mise en œuvre de câbles lestés sur la largeur du canal.
- Emprise de chantier sur les quais face au 2 quai de la Marne.

Les impacts :
- L'emprise de chantier sera installée sur le quai sur une longueur de 10 mètres, un cheminement piéton est maintenu.
- La piste cyclable sera maintenue.

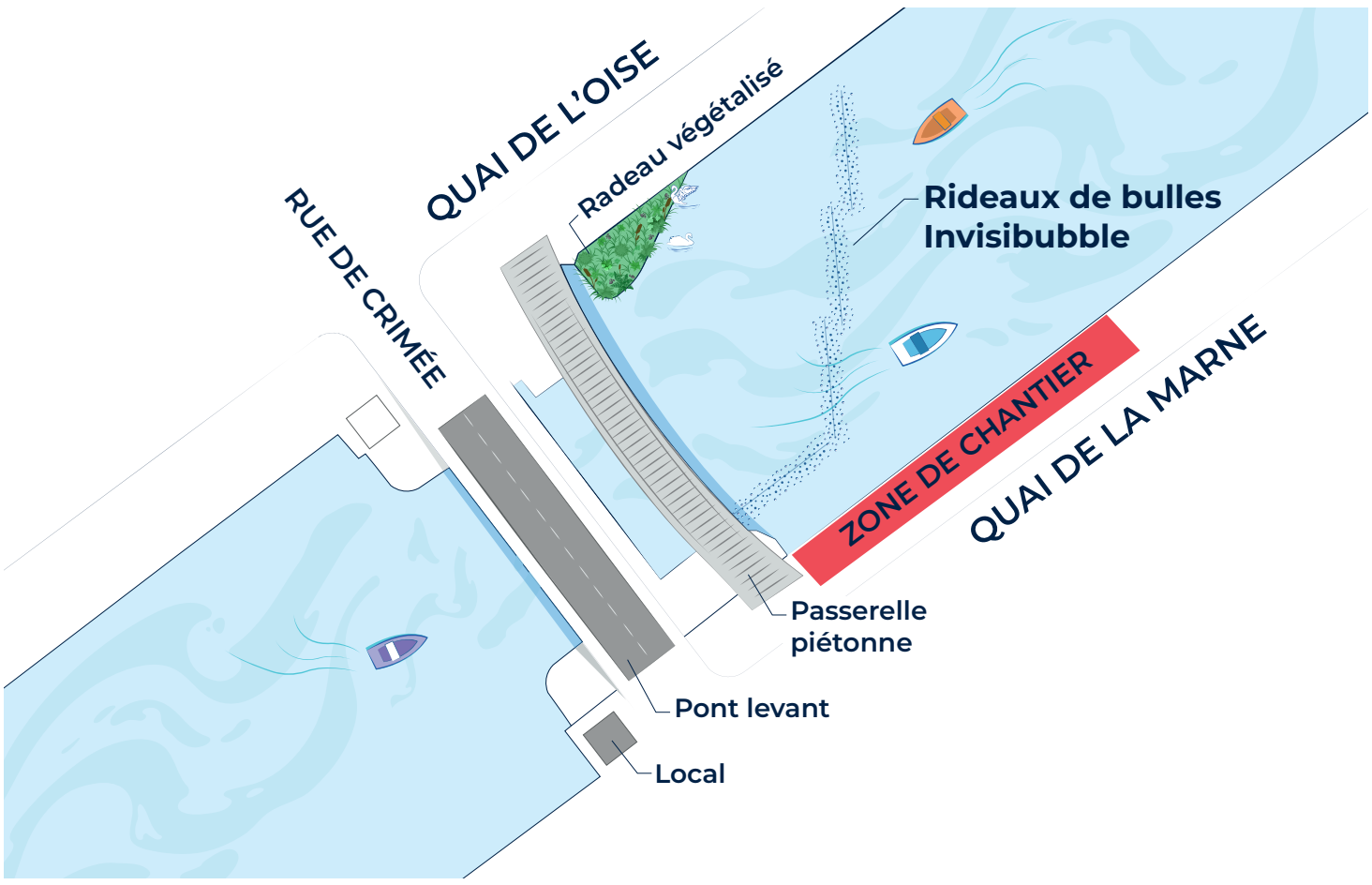

Description du projet :

- Pour faire face à la recrudescence de déchets flottants de toutes sortes dans le canal de l'Ourcq et dans le bassin de la Villette en particulier, le Service des canaux met en place une expérimentation avec la technologie innovante INVISIBUBBLE.

- INVISIBUBBLE est une technologie simple : ce sont des tuyaux posés au fond de l'eau avec de l'air comprimé qui passe dedans. Cet air ressort le long du tuyau sous forme de bulles, créant ainsi un rideau de bulles.

- La cible visée se compose de tous les déchets présents sur le canal, principalement des herbes aquatiques mais aussi des déchets liés à la fréquentation des berges comme les emballages, bouteilles, canettes, etc. Ces déchets sont collectés toute l'année par un bateau nettoyeur et selon une fréquence saisonnière.

- En complément du dispositif actuel de nettoyage par bateaux, ce rideau de bulles sera installé en amont du pont de Crimée, en travers du bassin de la Villette, et aura pour principales missions :
  - Réduire la pollution visuelle en bloquant et redirigeant les déchets flottants et les débris vers une zone privilégiée de collecte par les bateaux du service.
  - Lutter contre la prolifération des déchets plastiques dans le milieu fluvial puis les mers et océans.
  - Empêcher les éventuelles pollutions en hydrocarbures de se déplacer vers l'aval du canal.
  - Contribuer à la bonne oxygénation de la masse d'eau et réduire le risque d'asphyxie du milieu.
  - Préserver la biodiversité des canaux et réduire la dispersion des espèces végétales envahissantes.

- Le rideau de bulles ne perturbe pas la navigation fluviale, ni la faune et la flore, et ne génère pas de nuisances visuelles ou sonores pour le voisinage.

Contacts

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES CANAUX
62 QUAI DE LA MARNE, PARIS 19E

ENTREPRISE
PORALU MARINE

Le rideau de bulles est un projet financé par le Budget participatif.

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception et impression : Ville de Paris

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER